

REPUBLIQUE DUTCHAD

Unité-Travail-Progrès

CENTRE DE FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE/SPECIAL TOYOTA



BREVET D'ETUDE PROFESSIONNELLE

Vu l'arrêté N° 32/MEN/SG/DGEFA/DIEP/2004, portant autorisation d'enseignement secondaire technique et professionnel accordée au Centre de Formation Technique et Professionnelle/Sécial Toyota ;

Vu le procès verbal de l'examen du Brevet d'Etude Professionnelle en date du 07 juin 2018 ;

Monsieur MOUSSA MAHAMAT GONI né le 01/01/2000 à N'Djamena est déclaré admis au Brevet d'Etude Professionnelle, option : Mécanique Automobile, session de juin 2018

Mention : passable

En foi de quoi, le présent brevet lui est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Diplôme enregistré sous le N° MA020/2018

Fait à Ndjama le 11 juin 2018

Le jury



Directeur Fondateur